

# Grues auxiliaires de chargement de véhicules - Recyclage

REFERENCE: SEC044  
Formateur: LEON KREMER Sàrl

1.0 Jour(s)  


## Description

Le contenu de la formation est conforme à la recommandation n°2 de l'Association d'Assurance Accident ([www.aaa.lu](http://www.aaa.lu)).  
Elle inclut une partie théorique et une partie pratique, ainsi qu'un test (théorique et pratique).

## Objectifs

Après avoir suivi la formation de base, les conducteurs de grues auxiliaires de chargement de véhicules doivent suivre une formation de recyclage tous les 5 ans.

## Public cible

Conducteurs de grues auxiliaires de chargement de véhicules

## Contenu

Le contenu de la formation est conforme à la recommandation n°2 de l'Association d'Assurance Accident ([www.aaa.lu](http://www.aaa.lu)).  
Elle inclut une partie théorique et une partie pratique, ainsi qu'un test (théorique et pratique).

## Pédagogie

Présentations illustrées, discussions, exercices pratiques.

## Indications

La formation est reconnue par l'Association d'Assurance Accident.

La participation à la partie pratique de la formation est conditionnée à la réussite du test théorique.

Conformément au Code du Travail, seuls les candidats déclarés aptes par le Médecin du Travail peuvent participer à cette formation. L'employeur, son représentant ou à défaut le candidat lui-même assument la responsabilité de cette vérification préalable.